



Comité de pilotage

Date : 29/08/19

Participant.e.s : élus : Josselyne Bougard, Patrick Thevenet, Annie Morin, Agnès Hatton, Christine Seux, Sabine Girard, Michel Gautheron

Public : Pascal Denavit, Monique Gautheron, Maguy Ailliot, Mireille Banet, Martine Lamande, Anne Marie Croizet

Excusé.e.s : Vincent Beillard, Joachim Hirschler, Fernand Karagiannis, Isabelle Raffner, André Oddon, David Gourdant.

Animation : Annie Morin

Secrétariat : Agnès Hatton

Journée des associations : organisée par le Forum ; on demande aux associations de faire un peu de salé et sucré pour avoir quelques en-cas à vendre. Les stands seront Place de la République.

Les élus vont essayer de faire signer les conventions à toutes les associations ce même jour.

Pas de possibilité pour les agents communaux d'amener les panneaux électoraux. Pour les tables, les agents communaux amèneront une remorque qui sera stockée chez Mireille. Prévoir aussi 2 plateaux de buvette avec 6 pieds.

L'agenda a été exceptionnellement préparé plus tôt. Des réajustements se feront peut-être durant le mois.

Une manifestation est organisée par l'Oignon le 21 septembre 2019 avec jeux pour enfants, buvette, musique... L'Oignon souhaite faire cette manifestation sur le parvis de l'Eglise.

Attention, les riverains de la Grande Rue sont sollicités tous les dimanches ... Le bruit est un problème pour eux.

Les élus vont rencontrer l'Oignon pour voir comment organiser ou non cette fête peut-être Place de la Daraize. L'intérêt de cette manifestation serait aussi de rassembler tous les Saillansons après un été avec beaucoup de touristes.

Voir pour les horaires (peut-être 18h – 23h) comme à Suze-sur-Crest

Vogue : Globalement, elle s'est bien passée : de belles animations pour un budget maîtrisé. Des dépenses. Pour le 13 juillet 3497 € et la Vogue 5617 € avec en plus une subvention aux associations organisatrices pour les bals de 2000€ par soirée.

Un bémol, pour le dimanche soirée, de nombreuses manifestations dans les villages environnants, devons nous maintenir le bal du dimanche soir. Par contre, si on enlève le dimanche, il y a le risque de ne plus avoir les manèges.

A voir pour les prochaines années.

Domage qu'il y ait eu des personnes fortement alcoolisées et avec des comportements inappropriés.

Ecole : ouverture de la cinquième classe. Pas d'explosion du nombre d'enfants arrivants, on reste autour de 160 enfants, comme les années précédentes. Par contre, 32 enfants en CP seront répartis en 2 classes (1 CP et 1 CP/CE1). Pour la maternelle, il y aura 52 enfants.

Le SIVU : les postes sont pourvus, le jeune en service civique est recruté. Le nouveau four est arrivé et 120 dossiers d'inscription déjà faits. Pas d'explosion sur l'effectif de la cantine, un seul service suffira. Pour autant, le GAP concernant les besoins d'avenir pour l'enfance est maintenu.

Maison médicale et accès cours N-1 : attention au portail extérieur, il doit être aux normes.

Périscolaire : seulement 1 enfant d'inscrit, faire un flash info, en parler au forum des associations (Interco), faire un mot à mettre dans le cahier des enfants. Agnès fait un mail à la CCCPS.

Ordures ménagères : le problème est que du fait de la vogue, les ordures ménagères (OM) ont été collectées le lundi 11 août : il n'a pas été possible de collecter les OM Place du Prieuré le vendredi et le lundi de la vogue. Le vendredi suivant, la Vogue du Fossé a bloqué le passage du camion. Il doit monter par la rue Raoul Lambert et redescendre par la même rue car la hauteur du camion empêche le passage sous le tunnel. Pour les années à venir, il faut demander pour la vogue l'installation de containers aériens supplémentaires pour éviter d'avoir des sacs poubelles par terre. De même tous les arrêtés de fermetures de voies seront transmis à la CCCPS.

Pour la collecte du lundi 26 août, le stationnement d'une voiture n'a pas permis le passage du camion, malgré 20 mn d'attente et de klaxon. Désormais, les véhicules seront automatiquement verbalisés.

Poubelle textile : les containers sont vidés plus régulièrement.

Agents communaux : la mairie les remercie pour le travail fait au niveau de l'école.

Columbarium : nous sommes en attente d'un devis pour agrandir le columbarium existant et en faire un nouveau en bas du cimetière. Pour le jardin du souvenir, une réflexion plus approfondie doit se faire.

Pour ce qui est de la propreté du cimetière, il faut s'habituer à voir des herbes dans le cimetière dans le cadre du plan PAPPH (zéro phyto). Une communication sera faite par affichage devant le cimetière.

Calendrier des pompiers : cette année, le calendrier est fait par un prestataire qui doit trouver des entreprises qui le subventionnent par des publicités. A ce titre, la commune a été sollicitée. La commune a participé à l'achat du nouveau drapeau, on a 2 agents qui peuvent intervenir en journée : c'est la contribution de la municipalité.

Publicité sur les véhicules de la mairie : NON pas de publicité, juste le logo de la Mairie.

Point sur les dotations :

Le columbarium peut être subventionné.

Pour le pont de St Jean, s'il fait plus de 2,50m de large c'est un ouvrage d'art et de ce fait les travaux peuvent être subventionnés.

Les études peuvent être subventionnées uniquement si elles sont suivies de travaux.

Cotisation CAUE : le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement demande le règlement de la cotisation pour pouvoir intervenir dans le cadre des journées accordées par l'Interco.

SMRD : on voit pour le nettoyage du Rieussec car il y a de plus en plus de végétations qui gênent l'écoulement.

Médecin : un médecin qui a lu notre banderole vient de nous contacter et souhaite avoir des renseignements complémentaires. Il y a donc 6 candidatures actuellement.

Compost point I : une personne dégrade régulièrement le point de compost au point I, soit en détruisant le cadenas, soit en vidant des sacs d'ordures dans le bac. On fait un courrier et une plainte a été déposée en gendarmerie. Un panneau sera apposé à ce point (Annie voit Thierry)